

UNIVERSITE JEAN MONNET

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE JEAN MONNET, session 2026

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de la gestion des ressources humaines, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE JEAN MONNET, au titre de l'année 2026 :

Monsieur BOYER Nicolas, ingénieur d'études hors classe, président, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Madame PICARLES Annelyse, ingénieure d'études hors classe, vice-présidente, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Madame REUSSER Élise, attachée principale d'administration de l'état, experte, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame DASSONVILLE Caroline, attachée d'administration de l'état classe normale, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Monsieur DI BIASIO Stéphane, ingénieur d'études hors classe, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Monsieur BOURBON Grégory, ingénieur de recherche, suppléant, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Saint-Étienne, le 7 juillet 2026


Pour le Président
de l'Université Jean Monnet
et par délégation,
Nicolas MATHEY
Directeur Général des Services